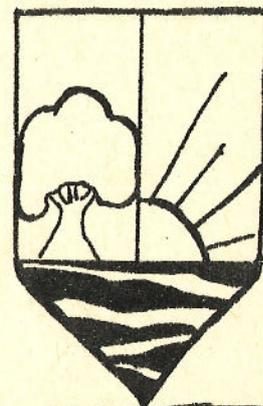


BUSSAC

info

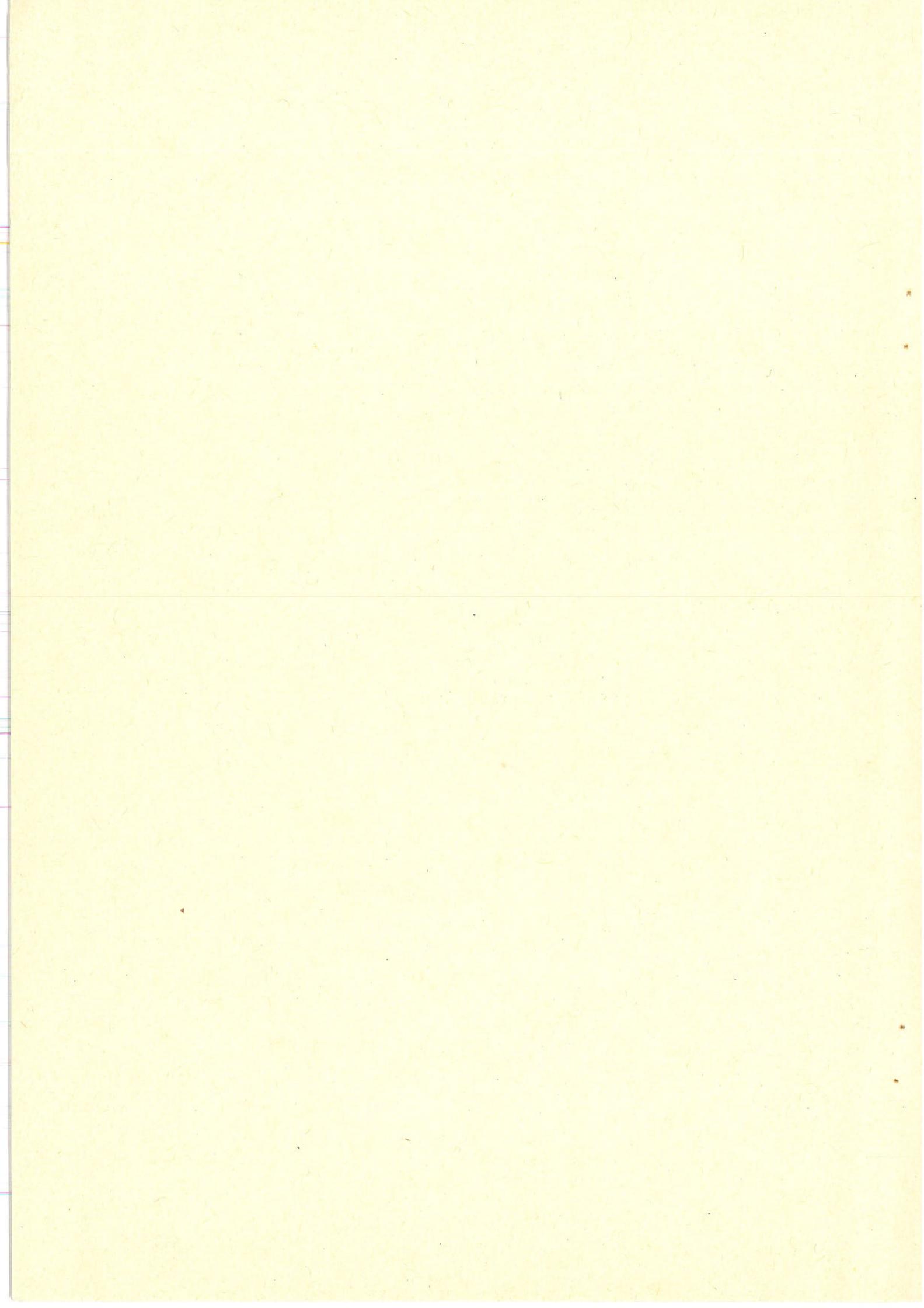


Bulletin local - parution tous les 2 mois

Juin

1983

N 3



EDITORIAL

oOo

LE BENEVOLAT

=====

Un jour, Platon a dit : "Donne et tu recevras" (1)

Cette citation s'applique très bien à toute l'équipe du Foyer Rural qui oeuvre pour animer, pour faire vivre cette association.

Pour donner, ils donnent leur temps, leur savoir faire, leurs idées...

Il y a ceux qui sont connus car souvent au premier rang à la peine comme à la cueillette des satisfactions. Il y a tous ceux qui oeuvrent dans l'ombre et que la majorité ignore. Pourtant, sans eux, la vie du Foyer Rural ne serait pas ce qu'elle est !

Il y a Sylvia qui consacre un week-end à la frappe des stencils qui serviront à faire "Bussac-Info", Liliane qui dessine des maquettes pour illustrer la couverture, Bruno, Jean-Marc et Nicole qui passeront des heures et des heures à tirer ces stencils et à confectionner le prochain numéro, Roland et Bernard qui animent tout un groupe pour mettre sur pied une équipe de football qui jouera en championnat en septembre prochain, Marie-Jo et quelques autres dont les prénoms me sont encore inconnus qui travaillent pour l'ouverture prochaine d'une bibliothèque.

Je ne pourrai pas tous les citer car il faudrait consacrer un numéro entier de "Bussac-Info" si nous voulions parler du tennis, du tennis de table, des boules, des majorettes, du comité des fêtes, du comité de jumelage et j'en oublie probablement.....

Ils donnent, c'est sûr ! Et ils donnent beaucoup !

(1) Axiochos 336 C - Traduction : R. BAILLY

Qu'attendent-ils en échange ?

La plupart du temps, notre participation ! Oh, croyez bien qu'il vous est demandé d'être en total accord avec ce qui est fait ou ce qui est proposé. Mais dans ce cas, manifestez-vous, faites-le savoir, même en écrivant à "Bussac-Info". Le Foyer Rural ne doit pas vous laisser indifférents !

C'est pourquoi, ceux qui donnent souhaitent recevoir... Des critiques ou des encouragements car pour eux, vos réactions permettront de mieux choisir la voie que vous souhaitez voir prendre par le Foyer Rural.

Le salaire du bénévolat c'est votre réaction !

Nous sommes tous bénévoles et nous désirons oeuvrer pour le bien de tous, alors merci d'avance pour vos manifestations.

Le Président,
Roland MONGET.

=====

A VENDRE :

SOLEX 5000 - Très bon état 500 F.

S'adresser : Chez Mme SERVIENTIS

Chez Berteau à BUSSAC

=====

LA VIE DE L'ASSOCIATION

00000000

Bal Espace :

Samedi soir 30 avril et dimanche 1er mai, le Foyer Rural organisait deux bals avec la discothèque "Espace".

Ce fut un très grand succès puisque nous enregistrions 550 entrées payantes le samedi soir et 170 le dimanche après-midi.

Bien sûr, ce style de bal était plus particulièrement réservé aux jeunes mais nos différentes manifestations doivent tenir compte du goût des diverses couches de la population.

SOIREE CAFE-THEATRE :

Le Foyer Rural en novembre dernier, était entré dans un collectif d'associations qui regroupait : le Comité des Fêtes de THENAC, l'Association Sportive de THENAC également, la Maison des Boiffiers de SAINTES, l'Atelier de SAINTES, l'Amicale Laïque de SAINT-VAIZE et le Foyer Rural de BUSSAC.

Ces associations, encadrées par les animateurs cantonaux J. F. BAUDELIN et S. PROUZAT, avaient décidé d'organiser un ensemble de spectacles baptisé "Les Fêtes des Bords de Charente".

Bussac avait choisi l'organisation d'une soirée "Café-Théâtre avec la participation des "Classées X", un trio de nanas très sympa !

Vendredi 20 mai à 21 heures, près de 100 personnes se pressaient devant la porte. Quelques problèmes techniques retardaient l'ouverture des portes et nos professionnelles très consciencieuses terminaient leurs derniers accords.

.../...

A 21 h 30, après que le président eut accueilli l'assemblée (près de 200 spectateurs), et présenté les excuses pour ce léger retard, le spectacle commençait avec deux jeunes gens, Claude et Denis, à qui revenait l'honneur de "chauffer la salle".

Du talent, ils n'en manquaient pas, surtout Claude avec son violon ; toutefois, il leur faudra faire quelques efforts (surtout de sobriété) pour mieux plaire au public dans l'avenir.

Après un court entr'acte, Mireille, Marie et Odile prenaient possession de la scène pour ne la lâcher qu'une heure et demie plus tard, après deux rappels de la salle.

Ce fut sur un rythme endiablé que nos amies interprétèrent chansons et morceaux de musique très divers.

Ce fut vraiment du très grand spectacle et l'on dira sans se tromper que les absents ont eu tort !

Bravo les filles ! Nous souhaitons vous revoir un jour à Bussac et nous ne doutons pas que les Bussacais présents le 20 mai, qui vous verront sans doute prochainement à la télévision, ne manqueront pas de dire : "Nous y étions !"

Jeux intervillages :

Ils auront lieu cette année à ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE le dimanche 3 juillet. Bussac y sera représenté par une équipe qui aura coeur à défendre les couleurs de la commune qui ont souvent brillé dans le passé !

Nous souhaitons que vous veniez encourager votre équipe et que vous réserviez bon accueil aux gens qui viendront vous présenter le programme.

.../...

Inauguration du Foyer Rural :

Une commission mixte municipalité/Foyer Rural doit se réunir très prochainement pour mettre au point les modalités de cette manifestation.

Sans entrer dans le détail, nous pouvons écrire que la date du samedi 3 septembre est fortement avancée.

Nous profitons de ce week-end pour inaugurer le Foyer Rural, faire la fête le samedi soir et les jeux intersections le dimanche après-midi.

D'ores et déjà, nous vous invitons à nous réserver ce week-end qui devrait marquer dans la vie de notre commune.

Roland MONSET

OoOoOoOoOoO

ECOLE... LES NOUVELLES

1 - Piscine :

38 élèves de CE1-CE2-CM1 ont fréquenté la piscine au cours de sept séances qui ont eu lieu à la piscine couverte, puis à la piscine d'été.

2 - Sport USEP :

Les élèves de CM1-CM2 ont participé à une séance d'orientation dans les bois de FONTCOUVERTE le 3 mai avec les écoles de ST VAIZE et de FONTCOUVERTE. Leur prochaine rencontre aura lieu à la rentrée prochaine.

.../...

3 - Fête de l'École :

Elle aura lieu le 19 juin à 15 heures à la salle des Fêtes.
Tous les amis de l'école y sont cordialement invités.

4 - Voyage Scolaire :

Le 23 juin, soixante-deux élèves de l'école partiront pour un voyage en car en direction de Royan; la Coubre, le Zoo de la Palmyre. Souhaitons qu'un soleil radieux les accompagne au cours de cette journée.

5 - Entrée en 6ème :

Dix-Sept élèves de CM2 vont nous quitter à la rentrée prochaine pour entrer au Collège Agrippa d'Aubigné. Tous nos vœux de réussite aux jeunes élus.

=====

POUR INFORMATION 1

Après l'article paru dans Bussac-Info n° 2 sur l'église de Bussac, Monsieur GUITER précise que les sources de celui-ci sont :

"Les églises de Saintonge (2ème série)"
de Charles BONNOIRE

=====

REUNION DU COSEIL D'ECOLE

En présence de Monsieur le Maire et du Délé. Départemental, Monsieur JOUET et le conseil d'école se sont réunis à l'école le 7 juin 1993 pour sa deuxième séance de l'année.

.../...

Après un rappel des affaires en cours ou terminées, l'ordre du jour a été le suivant :

1 - Il a été décidé d'envoyer aux parents une circulaire de rentrée rappelant certains points importants :

- Entretien des livres gratuits ;
- Précautions à prendre si l'on envoie son enfant avec des médicaments à l'école et si l'on demande aux enseignants de s'en occuper ;
- Hygiène minimum pour éviter les poux ;
- Participation des parents aux frais de piscine et de petits spectacles éducatifs ayant lieu pendant les heures de classe.

Sur ce dernier point, le Conseil d'école ayant donné son accord, il est prévu d'inclure la dépense dans une somme forfaitaire et trimestrielle (coopérative scolaire) :

2 - Le cellier de l'école sera aménagé de placards permettant le rangement du matériel scolaire. Un cache-radiateur est prévu dans la salle de jeux.

3 - Fournitures scolaires à la rentrée : les fournitures obligatoires seront gratuites dans le cadre d'une somme de 52 F par élève allouée par la commune. Les livres neufs seront aussi intégralement pris en charge par la commune. Il est également rappelé que la commune participe au voyage scolaire pour une somme de 800 F.

4 - Effectif de la classe maternelle à la rentrée : le Conseil d'École a décidé que les inscriptions auront lieu le 2 septembre et seront définitives le matin de la rentrée. Dans la limite de l'effectif légal, les enfants les plus jeunes ne seront pas inscrits et resteront sur une liste d'attente. Les cas sociaux seront pris en compte et les inscriptions en cours d'année d'enfants arrivant dans la commune ne pourront avoir lieu que s'il y a de la place. Tout ceci sera notifié avant les vacances aux habitants de la commune par une circulaire.

5 - Cantine scolaire : le remplacement du chauffe-eau est envisagé.

.../...

AVANTAGES ACCORDES
AUX PERSONNES AGEES

(Communiqué de la Commission Communale des Affaires Sociales)

Ces avantages concernant :

- 1 - Les ressources ;
- 2 - Les exonérations fiscales ;
- 3 - La protection sociale ;
- 4 - Les transports ;
- 5 - La justice ;
- 6 - Les services postaux ;
- 7 - Les loisirs.

LES RESSOURCES :

Si vous ne disposez que de faibles revenus, vous pouvez dans de nombreux cas bénéficier d'un certain nombre d'allocations.

LES EXONERATIONS FISCALES :

- L'impôt sur le revenu : Vous bénéficiez, sur le montant de votre pension, retraite ou rente viagère à titre gratuit, d'un abattement de 10 % dans la limite d'un plafond revalorisé chaque année. Si vous avez plus de 65 ans ou si vous êtes invalide, vous bénéficiez également d'un abattement :

- de 5 920 F lorsque votre revenu global net ne dépasse pas 36 600 F ;

.../...

- De 2 960 F lorsque votre revenu global net est compris entre 36 600 F et 59 200 F.

Dans les deux cas, l'abattement est doublé si votre conjoint est également âgé de plus de 65 ans ou invalide.

Si vos revenus sont inférieurs à une certaine limite fixée chaque année, vous serez totalement exonéré (e) de l'impôt sur le revenu.

Pour 1982, la limite applicable aux revenus nets de frais est de 25 210 F pour une part et 25 280 F pour une part et demie.

- Les taxes diverses : Les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent être exonérées totalement ou partiellement selon leurs ressources et leurs charges :

- de la taxe d'habitation ;
- de la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- de la taxe de la chambre des métiers ;
- de la redevance sur les appareils de télévision ;
- des cotisations d'employeur pour une employée de maison.

LA PROTECTION SOCIALE :

Si vous ne disposez pas de ressources suffisantes pour demeurer dans votre logement, vous pouvez, dans le cadre du maintien à domicile, bénéficier de certaines allocations et aides.

Il s'agit principalement :

- des aides au logement et des primes de déménagement et de l'aide personnalisée au logement ;
- de l'aide sociale : aide ménagère à domicile ;
- de l'aide médicale ;
- de la protection des locataires.

.../...

Vous pouvez aussi demander une aide pour améliorer votre logement, aides complémentaires ;

- Vous pouvez bénéficier d'une priorité pour obtenir une ligne téléphonique
- Si vous avez plus de 80 ans et que vous vivez seul(e) ou avec votre conjoint (priorité A) ;
- Si vous avez entre 65 et 80 ans et que vous vivez seul (e) ou avec votre conjoint (priorité B) ;
- Vous pouvez, sous certaines conditions d'âge et de ressources, être exonéré(e) du paiement de la taxe de raccordement pour l'installation d'une ligne téléphonique :

- si vous n'appartenez à aucun régime d'assurance maladie vous avez la possibilité d'adhérer au régime personnel d'assurance - maladie. Sous certaines conditions de ressources, vous pouvez bénéficier d'une exonération des cotisations à cette assurance.

Renseignez-vous auprès de la Caisse d'Assurance Maladie du régime général de la Sécurité Sociale dont dépend votre domicile.

- Si vous ne pouvez demeurer dans votre logement parce qu'il est trop grand, trop cher ou trop vétuste, vous pouvez demander à être placé dans un établissement d'accueil public ou privé conventionné ou une maison de retraite, un foyer-logement, une résidence.

Pour tous renseignements et pour connaître toutes les possibilités qui vous sont offertes, adressez-vous à la Mairie.

LES TRANSPORTS :

Des conditions particulières vous sont accordées pour vos transports :

- Par la S. N. C. F. : carte vermeil 50, le billet annuel pour les pensionnés, retraités et allocataires ;
- Par les cars Citram (si vous êtes allocataires du Fonds National de Solidarité) ;
- Par les lignes aériennes régulières.

LA JUSTICE :

Si vos ressources sont modestes et que vous hésitez à recourir à la justice, vous pouvez demander à bénéficier d'une aide judiciaire, partielle ou totale.

LA POSTE :

La plupart des opérations postales peuvent être effectuées à domicile pour les personnes âgées. Faites-en la demande à votre bureau de poste.

LES LOISIRS :

Un club du Troisième âge vous est réservé au sein du Foyer Rural pour vous y rencontrer et pratiquer ensemble certaines activités. Adressez-vous à la Mairie (Bureau d'Aide Sociale : section promotion du Troisième âge) ou à un responsable du Foyer Rural.

Pour la Commission
Le responsable,
René BOURAUD

.../...

SECTION FOOTBALL

ooo

La section football a été créée le 29 mars 1983. La composition du bureau a été publiée dans le numéro 2 de Bussac-Info.

Le bureau a enregistré la candidature de joueurs locaux cependant certains, pour des raisons professionnelles ne pourront tenir leur place à tous les matches. C'est pourquoi nous lançons un nouvel appel à tous les joueurs locaux pour nous rejoindre le plus rapidement possible en vue des formalités d'engagement.

La municipalité et le Foyer Rural ont mis à la disposition des habitants de la commune des aménagements qu'il est normal d'utiliser.

Pour éviter les pénalités et permettre une éventuelle montée de l'équipe en division supérieure, la section est tenue de mettre à la disposition du district un arbitre. Les personnes ayant la qualification requise sont chaleureusement invitées à se faire connaître. Les gens désirant devenir arbitres peuvent suivre des cours donnés par le district.

La création d'une école de football est envisagée et connaît un bon succès puisque 23 jeunes Bussacais sont déjà inscrits. Cette liste n'est pas close et assurera la relève.

Pour pallier les risques d'accidents (sorties de ballon hors du terrain vers la route ou la voie ferrée), des protections sont prévues. Sollicitée par la municipalité et malgré le mauvais temps, le samedi 7 mai, une équipe de bénévoles a effectué le perçage des trous pour les poteaux de protection.

Nous souhaitons la présence de nombreux Bussacais pour venir encourager l'équipe.

.../...

Vétérans (+ de 34 ans), vous qui désirez vous détendre, vous amuser, disputer des matches amicaux, la section Football souhaite créer une équipe et pour cela vous invite à vous faire inscrire auprès de :

- Roland GAGNARD : Le Bois Chardon Tél. 93.69.34
- Epicerie MENAUD : Les Bacheliers Tél. 93.55.25

Prévoir son propre équipement.

Nota : La carte du Foyer Rural (23 F) est obligatoire.

Le Secrétaire,
Bernard MIGNON

==*==*==*==*==*==*

LE TENNIS DE TABLE

Comme nous l'avions annoncé dans le n° 2 du journal Bussac-Info, l'équipe du FFTT qui actuellement joue en Départemental 1, monte en Régional 3. L'équipe d'UFOLEP passe (elle aussi) de 3ème division en 2ème division.

Félicitation à nos joueurs et nos entraîneurs qui ont toujours été aux rendez-vous lors des rencontres extérieures pour déplacer nos équipes dans la bonne humeur.

Nous espérons que l'an prochain, ces deux équipes se porteront bien au niveau de leurs nouvelles affectations.

.../...

Dans le tournoi cantonal, la première équipe de Bussac a terminé deuxième, Bussac 2 a terminé neuvième ex-aequo lors de la phase finale à GEMOZAC. Les deux équipes ont été récompensées par deux coupes.

Nous rappelons aux fans du tennis de table que s'ils le désirent, ils peuvent se faire inscrire à la rentrée de septembre auprès de Messieurs Paul PIMIENTA, Michel MAILLET et Michel CHABOT, il y aura de la place pour tout le monde.

Nous comptons sur vous tous lors de nos prochains matches pour venir nous encourager.

Delphine MAILLET

Réparation d'un oubli :

Lors du tournoi interne du 23 Avril 1983, quatre coupes ont été offertes par différentes personnes ou associations de Bussac à savoir :

- Epicerie-Tabac MENAUD ;
- Monsieur LE GUEN ;
- La municipalité de BUSSAC ;
- Le Foyer Rural Municipal.

Qu'ils en soient ici tous remerciés puisque ça n'avait pas été fait lors du numéro précédent.

.../...

UN FESTIVAL DE MAJORETTES

++*+*+*+*+*

Le dimanche 22 mai, quand je me suis réveillée, je me suis habillée en majorette et j'ai attendu celle qui devait me conduire à ST JEAN D'ANGELY. Elle est arrivée à 10 h moins 10 et nous sommes parties. Quand nous sommes arrivées sur place, il y avait des majorettes de toutes les couleurs : noires, violettes, rouges, blanches, vertes. Les Gentianes se sont présentées au public. il pleuvait et les juges nous ont dit de nous abriter sous le préau du lycée pour déjeuner.

A une heure et demie avant le festival, nous avons marché environ 3 kilomètres jusqu'au stade municipal. Les organisateurs nous disent de nous mettre en justaucorps pour faire la danse. Quand vint notre tour, mes camarades et moi avions le trac mais on a réussi notre prestation. Pendant deux heures, nous avons applaudi les autres groupes.

Quand le jury a annoncé le résultat, tout le monde avait peur mais on a bien terminé : les Gentianes ont le numéro 5 : on a eu chaud ! Tout est bien qui finit bien : nous avons gagné une coupe.

Karine LE GUEN

Une Gentiane de 9 ans.

! ! ! ! ! ! ! ! ! !

Ces jeunes filles ont d'autant plus de mérite de s'être si bien classées qu'elles n'avaient que trois entraînements pour la danse !

! ! ! ! ! ! ! ! ! !

.../...

BIBLIOTHEQUE

Elle fonctionnera quand ce journal paraîtra. En ce moment, nous nous y préparons et nous y passons beaucoup de temps.

En effet, le classement et la "confection" des fiches est un travail long et assez fastidieux mais nous vous offrirons un grand choix de romans classiques et modernes pour adultes et jeunes, quelques policiers, des documents et des bandes dessinées pour les petits et les grands.

Mlle PEYRAUD, directrice de la Bibliothèque Centrale de Prêts nous a fait la gentillesse de prêter à la Bibliothèque de Bussac un grand nombre de volumes... Mais il y a encore de la place sur les multiples étagères... Et nous acceptons avec plaisir tout ce que vous voudrez bien nous donner ou nous prêter.

La bibliothèque est ouverte à tous gratuitement à condition de posséder la carte du Foyer Rural. Le règlement sera affiché et distribué à tout lecteur.

Une permanence fonctionnera le mercredi après-midi de 16 h 0 18 h 30 (permanence qui sera assurée à tout de rôle par Mesdames Chantal CHABOT, CRAPUIS, MONGET, POMMIER...). Le mercredi a été choisi pour permettre aussi bien aux adultes qu'aux scolaires de venir... de rester consulter les livres de leur choix. A vous de nous dire si ce jour vous convient.

A bientôt. Nous vous assurons que tous les lecteurs trouveront à la B. M. B. (Bibliothèque Municipale de Bussac) de quoi les satisfaire.

La Section Bibliothèque.

.../...

CAKE ECONOMIQUE
(et très bon !)

4 tasses de farine ;
2 tasses de sucre en poudre
4 oeufs entiers
1 paquet de levure
2 tasses de crème fraîche (ou 2 petits pots)
Le zeste d'un citron.

Bien mélanger le tout. Mettre dans un moule à cake beurré,
cuire à four doux pendant 45 mn environ.

°o°o°o°o°

POULET DES MOINES

1 verre ½ à 2 verres de vin blanc sec ;
1 cuillère à soupe de paprika ;
5 cuillérées à soupe de crème fraîche ;
1 grosse cuillère à soupe de moutarde ;
2 poches de râpé ;
1 cuillère à soupe de chapelure.

Mettre de l'huile dans une cocotte. Couper le poulet en
morceaux, les fariner, saler, poivrer. Les faire revenir. Les retirer
et jeter la première huile.

En remettre de la propre ou de la margarine. Rajouter
les morceaux de poulet, le paprika, vin blanc et champignons de Paris.
Laisser cuire en remuant souvent. En fin de cuisson, ajouter crème
fraîche, une bonne poignée de râpé (1 sachet) et bien mélanger.

Mettre dans un plat allant au four pour gratiner, avec
le reste de râpé mélangé à la chapelure sur le dessus. 5 à 10 mn,
le four étant chaud à l'avance.

././././.

.../...

SAUCISSON RUSSE (gourmandise)

350 g de gâteaux secs ;
100 g de sucre en poudre ;
4 cuillérées à soupe de cacao ;
1 sachet de sucre vanillé ;
100 g de noix hachées (ou pistaches, noisettes, amandes).
250 g de beurre

Ecraser et réduire en miettes les gâteaux secs, ajouter sucre en poudre, cacao, sucre vanillé et noix hachées.

Verser $\frac{1}{2}$ verre de rhum et réunir le mélange avec le beurre fondu. Donner à la pâte la forme d'un saucisson, l'envelopper dans une feuille d'aluminium. Le mettre dans le freezer 2 ou 3 heures.

Toujours le replacer au freezer.

=*+*=*+*=*+*=*+*=*+*=*+*=*+*=

UN LONG VOYAGE

Quand j'ai mis mon manteau
Pour aller tirer la cloche
J'ai rangé dans ma poche
Un vieux mouchoir et des cadeaux

J'avais mal au coeur
En montant dans le train
Je tenais dans mes mains
Des bonbons et des fleurs

Bientôt je vais revenir
Après de ma soeur
J'emporterai dans mon coeur
D'excellents souvenirs.

Quand le soleil se lève
Vous l'avez deviné
Dans ma tête j'ai imaginé
Une idée et un rêve

Poème composé par
des enfants
de 8/9 ans.
.../...

DES GENS PAS COMME LES AUTRES

Prenant pour prétexte (mais absolument pas pour raison valable) que ce n'est pas parce qu'on n'a rien à écrire qu'il faut se boucher la plume, une Bussacaise pas vraiment digne de ce nom, bien brave mais un peu simple, a décidé de présenter les Bussacais aux Bussacais dans une sorte de rapport qui ressemble vaguement à un cahier de doléances...

Vous croyez, comme cela, que les Bussacais sont des gens ordinaires. Et bien non ! En auscultant les chaumières avec un stéthoscope géant et vraiment pas discret, Monsieur le Maire pourra s'apercevoir que si, en apparence, ses administrés sont des citoyens au-dessus de tout soupçon, ce sont en réalité de bien curieux personnages... Regardez-les :

Il y en a des superbes et des minables, des rêveurs et des distraits, des qui veulent marcher sur la lune et d'autres qui y sont tout le temps, des qui dansent et des qui balancent, des qui se font belles et des qui se font la belle, des qui reprisent les chaussettes de leurs hommes en disant que maintenant, tout de même, les femmes sont beaucoup plus libres qu'avant...

Il y a ceux qui boivent du vitriol et qui ont l'humour caustique et c'est tant mieux parce qu'ils ne feraient pas ça tous les jours... Et aussi des plombiers et des qui sont bouchés ; ceux qui ont des yeux de porcelaine et qui vous regardent en chiens de faïence ; des allumeuses et des illuminés ; des jolies fleurs dans une peau de vache et de jolies vaches pas forcément déguisées...

Et vous avez aussi les cagouillards et les magouillards, des qui se déchirent en se faisant croire qu'ils s'aiment et d'autres qui sèment à tous vents, des pères tranquilles et des bagarreurs, des qui ont un coeur gros comme ça mais ne le montrent pas, fierté oblige, des qui aiment le Roquefort, les autres la raclette, jume-

.../...

lage oblige, des constipés du porte-feuille et d'autres qui ont mal aux tripes, des qui parlent pour ne rien dire et d'autres qui ne disent rien mais qui n'en pensent pas moins...

Des Woody Allen et des Woody Woodpecker, des vieillards de 20 ans et des jeunes filles de 90 ans, des qui sont vraiment tendres et des coeurs d'artichaut, des filles tartes et des gars qui ne sont pas du gâteau, des qui ressemblent à l'eau qui dort et d'autres qui pètent le feu, ceux qui sourient aux handicapés et les handicapés du sourire, des tristounets et des qui font le guet.

Et puis ceux qui sont balayés par une sale défaite pendant que d'autres balaient la salle des fêtes, les débouloonnés et ceux qui sont pleins de vices, ceux qui vendraient leur mère et qui pour rien au monde ne mangeraient de viande pour le Vendredi Saint ; des qui ont la foi et des qui ont les foies, des qui se prennent au sérieux et qui n'ont rien compris, des qui associent Groucho Marx à l'Internationale, des qui jouent aux boules en attendant la quille, des qui violemment vous font des coups en douce, des qui vous guettent au tournant et qui ne tournent pas rond, des qui ont l'air de ce qu'ils ne sont pas et des qui sont sans en avoir l'air...

Ceux qui crient contre vents et marées, ceux qui crient qu'ils n'arrivent pas à démarrer et puis une qui écrit rien que pour se marrer et se dit qu'après tout, les gens ne sont pas forcément semblables à l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes...

C'est banal, c'est l'évidence qui crève les yeux et c'est la vie qui crève les vieux... Il y aura toujours à Bussac et ailleurs même dans dix ans, même dans cent ans, même à Milan des amis francs et des Frankenstein.

Pourquoi chasser le naturel, alors qu'on sait pertinemment qu'il reviendra au quadruple galop ? Alors les Bussacais, somme toute, ressemblent à tous les autres. Peut-être un tout petit peu plus râleurs et merveilleux qu'ailleurs, un peu plus Charentais aussi, mais qui sont complètement comme les autres, à essayer de faire surface par des moyens aussi divers que bizarre et recherchent un bonheur qui n'a aucune raison d'être utopique. Bref, des gens irrémédiablement humains, quoi !

Sylvia CASTILLON

FETE DE L'ECOLE
oooooooooooooooooooo

Dimanche après-midi 19 Juin, devant une salle comble (plus de 300 personnes enfants et parents réunis), s'est déroulée la Fête de l'Ecole.

Après un Chant par la classe du Cours Moyen, ce fut la danse "Turlututu Chapeau Pointu" du C.P.-C.E.1, le Chant mimé de la Maternelle puis la saynète "l'Escapade du Petit Chaperon Rouge" interprétée par Juliette Castillon, Christophe Jouet, Guillaume Peltier, Séverine Péraud, Katia Pinault, Christèle Isabeau, Florence Dumaine, Julien Pommier, Bruno Patrouillaud et beaucoup d'autres. Pour cette pièce les élèves des trois classes du Primaire s'étaient réunis.

Après l'entracte où une boisson fut offerte aux élèves, ce fut la deuxième partie du spectacle.

A nouveau un Chant par les élèves du CM.1 et CM.2, une ronde florale par la Classe Maternelle, un sketch comique par Delphine Bourguignon et Stéphanie Barranco qui remplaçait en dernière minute Christophe Monget accidenté deux jours avant, puis en finale deux danses : "Les Belles et les Bêtes" et "Sur un air de Far West" par les filles de CE.2-C.M.1 et de CM.1 - CM.2.

Les présentateurs furent Céline Bourguignon et Guillaume Peltier.

Après un dernier arrêt devant le stand très fréquenté des travaux d'élèves et devant la buvette ce fut vers 18h. la fin de ce spectacle qui représente tous les ans l'aboutissement d'une année scolaire.

Les Enseignants remercient tous les élèves, toutes les personnes qui ont assisté au spectacle, ainsi que tous ceux qui ont aidé à la préparation de cette Fête qu'ils soient employés communaux (à la Mairie ou à l'Ecole), Membres du Conseil d'Ecole, Membres du Foyer Rural Municipal ou autres.

S E C T I O N T E N N I S

Une excellente saison 1983.

Pour le championnat de printemps par équipe, la Section tennis avait engagé 2 équipes.

La première composée de Mrs :

BERNARD Fabrice, VIOLLET Christian, PIMIENTA Paul, ARDOUIN Michel
FRETIER Francois, CHARENTAIS Jacky (cap.), GARLOBEAU Gérard et LECOMTE Guy,
évoluait en 3ème Division départementale.

Mrs LABBE Claude, BOUGNOTEAU Serge, DOGNETON Philippe,
DANIAUD Jean Louis, CONCA Christian, CLAVERIE Jean Louis et LECOMTE Rodophe,
formaient la deuxième équipe, qui pour sa première participation au cham-
pionnat, jouait en 6ème Division.

Avant le dernier match, l'équipe I partageait la 1ère place de sa poule avec PUILBOREAU, le dernier adversaire. La victoire s'imposait donc pour la montée en 1ère Division. Malheureusement le match se soldait par une victoire de 4 à 3 en faveur de PUILBOREAU, BUSSAC était donc contraint de jouer les barrages.

L'équipe I renouait avec la victoire (facile) contre "le personnel communal de ROCHEFORT" et voyait ainsi s'ouvrir les portes de la 1ère Division pour la prochaine saison.

Quant à l'équipe II, composée de jeunes..... et de moins jeunes (de 12 à 40 ans), elle fit une entrée fracassante dans le championnat par un parcours sans faute. Elle a, en effet, remporté tous ses matchs. Les conditions météorologiques déplorables n'ont pas atténué l'enthousiasme et la combativité de chacun. Il faut souligner le bon comportement d'ensemble des joueurs sur le court, bien que certains aient montré une certaine fragilité sur le plan psychique (jets de raquette, pleurs). Bravo à tous, avec une mention particulière, au plus jeune, Rodophe LECOMTE, qui a apporté, par 2 fois, le point décisif de la victoire.

Nos deux équipes évolueront donc l'année prochaine, respectivement en 1ère et 4ème Division départementale.

Bravo à tous et bonne chance pour les tournois individuels de cet été.

ROLAND GARROS 83

Quelques joueurs de la Section ont eu le privilège d'aller cette année, au stade ROLAND GARROS, où se déroulaient les Internationaux de Franco, du 23 Mai 83 au 5 Juin 83.

28 Mai 1983

4h30 du matin, il fait frais en ce Samedi, le poste de péage de l'autoroute est désert. Nos (3) voitures s'élancent, le long ruban de goudron défile, la nuit s'évapore peu à peu. Arrêt dans un self service pour le petit déjeuner. Quelque inquiétude sur la météo. Dé gros nuages encombrant le ciel. La capitale nous ouvre ses portes ; il n'est pas 9 h du matin. Voyage sans problème. Les boulevards parisiens sont calmes; un carrefour, une hésitation, la direction est bonne. Malgré nous l'impatience nous gagne. Tout à coup ROLAND GARROS se dresse devant nous. Quelques centaines de mètres encore pour garer nos véhicules en toute sécurité. nous rejoignons le stade à pied. Il est 9h15, déjà le monde s'agglutine aux guichets pour les rares places encore disponibles. Notre billet ? Nous l'avons depuis.....6 mois dans notre poche. Tiens ! Francois JAUFFRET arrive, Patrick FLODROPS, l'arbitre, franchit la grille. Une heure encore avant que les portes ne s'ouvrent. La cohue s'engouffre dans l'étroit passage - Moment difficile - ça y est, cette fois nous y sommes dans le royaume du tennis ! Quelques marches à gravir : c'est le central ! grandiose ! fantastique ! mais curieusement le court nous apparaît plus petit qu'à la télévision. 11h déjà, et le 1er match commence - JAUSOVEC - TANVIER - Pour la petite française le tournoi s'arrêtera là. Puis un match d'un très haut niveau, un des plus beaux de la journée : NAVRATILOVA-HORVATH. Par contre, MAC ENROE - GITLIN : quel ennui !

Mais il n'y a pas que le central, des matchs passionnants se déroulent aussi sur les courts annexes. L'avantage est que nous sommes très près de l'action, nous pourrions toucher les joueurs. Un autre match superbe : ARIAS - OCEVAR. Le beau PECCI est impressionnant de puissance, quand on pense qu'il est descendu dans les profondeurs du classement.

ROLAND GARROS c'est un village, un monde où le tennis transpire de toute part. Mais ce sont aussi les belles dames, les beaux demoiseaux, les couleurs : ocre court, vert bâche et jaune paille. Il y a aussi les bruits de Roland Garros, un son feutré, un bourdonnement plus épais pour les grands matchs, un murmure approubatif ou réprobatif, mais toujours très digne.

Il nous faut revenir sur le central pour assister au "clou" de la journée : le duel VILAS - NASTASE, un match à mi-chemin entre le tennis et le spectacle. Quel touché de balle ce NASTASE, véritablement un artiste.

Le soleil est déjà très bas lorsque les derniers échanges se terminent.

La journée a passé trop vite, il faut penser au retour. Nous nous restaurons un petit peu avant de reprendre la route. Nos têtes sont pleines d'images : volées, smash, amorties! Et nous ne pensons qu'à une seule chose : revenir l'année prochaine.

Jacky CHARENTAIS.

I N F O R M A T I O N S M U N I C I P A L E S

Compte-rendu de deux réunions du Conseil Municipal.

Le 22 Avril, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Guy CHAPUIS, Maire.

Plan d'Occupation des Sols -

Le Maire propose le vote, au scrutin secret, pour la désignation des représentants du Conseil Municipal au groupe de travail chargé de l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols.

Ont été élus : MM. F. BEDOCHAUD, R. BOURAUD, M. BERNIARD, G. CHAPUIS, J. DANIAUD, A. EMERIT, P. RHE, Mmes Y. GARLOPEAU, Y. MONGET.

Commission communale des Impôts directs -

Le Conseil Municipal propose à la Direction Générale des Impôts la liste suivante :

Commissaires titulaires : R. BOURAUD, J. DANIAUD, Y. GARLOPEAU, René BRIENT, Roland DUPUY, Pierre JOLLY, Fernand LOIRY, Pierre BERTHELOT, Serge GAUDIN, Christian VIOLLET, Marcel BRETAUD, Robert LECOMTE.

Commissaires suppléants : F. BEDOCHAUD, R. BRUNETEAU, M. JUDET, P. RHE, M. MAILLET, Clément RAUD, Claude LABBE, Abel FAVEAU, Jean-Louis BARRANCO, J.J. GUY, Gilbert PEULT, Michel SARDAIN.

Délégation à la Prévention Routière -

Mme Y. GARLOPEAU, désignée à l'unanimité, a accepté de remplir cette fonction.

.../...

Travaux en cours -

M. F. BEDOCHAUD, chargé de la Commission des bâtiments communaux présente au Conseil un compte-rendu sur l'état d'avancement des travaux et le résultat de diverses consultations.

- Le terrain de football sera protégé par une clôture en bordure du Chemin Départemental, du terrain de M. MONGET G. et de la voie ferrée. Deux Artisans de Bussac ont été contactés pour un devis. La pose des poteaux de buts ne sera effectuée qu'après la protection du terrain.

- En attendant qu'une étude soit faite par les services techniques (SIVOM), il a été admis qu'une installation provisoire serait effectuée afin que la section "Pétanque" puisse jouer en nocturne.

- Un devis a été adressé et deux autres fournisseurs ont été sollicités pour l'achat de peinture du 2ème plateau d'éducation physique.

§ § § § § §

La deuxième réunion du Conseil Municipal a eu lieu le 27 Mai dernier, sous la présidence de M. Guy CHAPUIS.

Legs Couprie -

Le Maire invite le Conseil à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 1983, des arrérages du legs fait par M. Jean COUPRIE à la Commune de Bussac. Il désigne Melle Isabelle ARNAUD, née le 29 Juin 1965, pour recevoir le dit legs.

Emprunt SIVOM -

Le Conseil décide la souscription d'un emprunt de 50 000 F. par l'intermédiaire du SIVOM auprès de la Caisse d'Epargne, pour financer les travaux des bâtiments communaux et des équipements sportifs.

.../...

Demande de subvention pour la Bibliothèque Municipale -

La création d'une Bibliothèque municipale, gérée par des bénévoles du Foyer Rural, nécessite l'acquisition d'un minimum d'ouvrages et l'équipement de ce service créé, pour favoriser la lecture en milieu rural. Le Conseil décide donc de demander une subvention d'équipement auprès du Président du Centre National des Lettres.

Protection du terrain de football -

A la suite d'une consultation, deux devis ont été présentés au Conseil, ceux de MM. GAUDIN et MAGNERON. Après examen et comparaison, le Conseil accepte à l'unanimité le devis de M. GAUDIN qui constitue l'offre la plus avantageuse. La Commune achètera le grillage et la réalisation de ces travaux sera assurée par les employés communaux avec le concours bénévole de la Section Football.

Acquisition d'une tondeuse à conducteur porté -

Pour permettre aux employés communaux d'entretenir le terrain de football, les pelouses de l'école, du Foyer Rural et de l'Eglise, le Conseil décide d'acquérir un matériel adapté à ces travaux. Après délibération le Conseil accepte le devis proposé pour une tondeuse à conducteur porté.

Achat de peinture pour le 2ème terrain du plateau d'éducation physique -

Après examen de deux devis et sur proposition du Maire, le Conseil décide d'acheter la peinture pour recouvrir le second terrain. La pose sera effectuée par les membres de la Section Tennis.

Achat de rideaux pour la Salle de Tennis de table et la Bibliothèque -

En raison de l'accession de la Section Tennis de table en Régionale 3, l'équipement de la salle doit être complété par la pose de rideaux. Après examen des devis, le Conseil décide de confier la réalisation de cet équipement à la Société "Stores et Décors" qui présente l'offre la plus avantageuse.